

NR le 25/11/2021

Parthenay-Gâtine labellisée « Base VTT »

Mercredi 17 novembre, à l'occasion du Salon des maires à Paris, Jany Péronnet, vice-président de Parthenay-Gâtine, a reçu le label « Base VTT » de la Fédération française de cyclotourisme pour le compte de la communauté de communes, en présence de Régis Lecot, président du comité départemental de cyclisme des Deux-Sèvres, et de Martine Cano, présidente de la Fédération française de cyclotourisme. Cette labellisation est une véritable reconnaissance de la qualité des parcours pro-

posés et l'assurance d'offrir une pratique sécurisée du VTT sur le territoire, un territoire de tourisme de plein air. Dans un premier temps, Parthenay-Gâtine va disposer de deux bases d'accueil VTT : à Vasles et à Gourgé. Sur chacune de ces bases, quatre circuits VTT adaptés à tous les niveaux de difficulté seront proposés. Ces premiers parcours seront installés et opérationnels courant 2022. D'autres bases verront ensuite peu à peu le jour.



Jany Péronnet, vice-président de Parthenay-Gâtine (à dr.).
(Photo Parthenay-Gâtine)